

# Vie Municipale

## Travaux 2024

### *Préau à l'aire de jeux de la salle polyvalente*



Au cours de cette année 2024, un préau a été construit par l'entreprise LAZARO à l'arrière de la salle polyvalente dans la zone « Aire de Jeux ».

Ce préau pourra servir pour un vin d'honneur en plein air l'été si vous louez la salle polyvalente ou pour se mettre à l'ombre tout simplement lorsque les enfants joueront avec les jeux installés en 2023.

### *Travaux dans les écoles ; changement du mobilier, réfection des sols, Réfection toiture et portes du garage Ecole du haut*

**Le mobilier scolaire (tables, chaises, armoires)** des deux classes et de la salle à côté de la classe du Bas a été entièrement changé aux vacances d'avril. (12707€ financé à 94% par l'Education Nationale)

**Ce changement de mobilier a engendré des travaux (24 444 €)**



- **pour l'école du Haut,** Stéphane a refait la peinture de la classe et a rénové la pièce des sanitaires ; le sol a été changé aux vacances d'avril ; la toiture du local de rangement pour la classe a été refaite; et les menuiseries ont été remplacées ;
- **pour la classe du Bas et la salle à côté,** le très beau parquet d'époque a été vitrifié aux vacances d'avril.

# Vie Municipale

## Travaux 2024

### Mise aux normes de l'adressage

Comme annoncé dans notre bulletin municipal 2024, la commune a dû mener une étude pour mettre l'adressage en conformité avec la loi 3DS du 21 février 2022, stipulant l'obligation, avant le 30 juin 2024, de nommer précisément chaque voie communale et d'indiquer un numéro à chaque habitation ou site.

Cette étude a été menée avec l'assistance d'un maître d'œuvre de la Poste, spécialiste de cette analyse pour les communes.

Le conseil municipal, après délibération en séance du 5 juillet 2024, a pris un arrêté portant désignation et numérotation des voies de la commune.

La commune a publié le 13 février 2025 une base adresse locale (BAL) versée dans la base adresse nationale (BAN) sur le portail national [adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr)

La base adresse locale recense les adresses certifiées par la commune qui permettent ainsi une localisation précise des différents habitants de la commune.

Une dénomination correcte est un point essentiel pour :

- Une rapidité d'intervention des divers services de secours ;
- L'optimisation de la livraison du courrier et des colis ;
- Une efficacité des divers services à domicile (aide à la personne, service de ramassage des déchets,...) ;
- Un meilleur repérage sur les GPS ou Smartphone pour se déplacer facilement ;
- Une gestion facilitée des listes électorales et du recensement ;
- Le bon déploiement de la fibre.

La commune de Verneix a un système d'adressage depuis de nombreuses années ; nous nous sommes attachés à conserver au maximum les adresses existantes, respectant les normes imposées, mais nous avons été contraints de renommer les adresses du type « 5, Bedun » ou « 10, Equaloup » car jugées non conformes.

Cependant, nous sommes soucieux de conserver le nom de nos villages, et les adresses répertoriées dans la base officielle ont été systématiquement complétées avec le nom du village.

La nouvelle signalisation des voies et des numéros devait être mise en place au 1<sup>er</sup> février 2025, mais les délais de livraison des pancartes n'ont pas permis d'atteindre cet objectif.

En cas de difficultés pour effectuer les changements d'adresse, n'hésitez à vous adresser à la Mairie, nous serons à votre disposition pour vous assister.

### Voirie - Bicouches (57 772 € TTC)

Les travaux de voirie les plus urgents ont été réalisés :

- CHEMIN DE SAVIGNY PLACE DES FRENES - 300 mètres
- CHEMIN DE LA GOUTTE AU CLOS - 300 mètres
- CHEMIN DE LA CHÂTRE - 760 mètres
- SAVIGNY PLACE DES FRENES

### Réfection de Chemins (33 445 € TTC)

- CHEMIN DE LA GRANDE ALLEE À MIREBEAU
- CHEMIN DE L'ETANG À MIREBEAU
- CHEMIN DE MARCAIS A SAVIGNY
- CHEMIN DE SAVIGNY —> EQUALOUP
- CHEMIN DE LONZAIS
- CHEMIN CONTRE ALLEE FAUX —>CHEVICHE
- CHEMIN DU PAIN PERDU

### Autres

#### **Achat Maison et terrain à côté de la salle polyvalente.**

Le terrain sera aménagé en parking et la maison rénovée dans le cadre du dispositif RCVCB (Revitalisation des Centres Bourgs)